

tenue par Monsieur CLEN, magistrat-désigné
En présence de Monsieur DEDEREN, Rapporteur public
Madame SOLANA, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2404407	RAPPORTEUR: Monsieur Hervé CLEN
Titre de l'affaire	Demande la condamnation au versement de la somme de 3 080 euros en réparation des préjudices subis du fait des 104 heures d'absence de cours dues aux professeurs non remplacés de l'enfant J, scolarisé en classe de quatrième au sein du collège Georges Pompidou à Carjac (46) durant l'année scolaire 2023-2024.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	PITCHER AVOCAT (Cour)
	Monsieur F	PITCHER AVOCAT (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE	
02)	DOSSIER N° 2401714	RAPPORTEUR: Monsieur Hervé CLEN
Titre de l'affaire	Demande la condamnation au versement de la somme de 5 301,14 euros en réparation des préjudices subis du fait de l'incendie de 2 scooters électriques lors de la manifestation contre la réforme des retraites du 23 mars 2023 à Toulouse (31).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE YEGO URBAN MOBILITY FRANCE S.A.S.	Maître PONS-SERRADEIL MATHIEU (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
03)	DOSSIER N° 2307668	RAPPORTEUR: Monsieur Hervé CLEN
Titre de l'affaire	Demande de condamnation au versement de la somme de 100 euros en réparation du préjudice subi à la suite d'une fouille à nu du 26 février 2023 sur un détenu incarcéré au centre de détention de Seysses.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2400307	RAPPORTEUR: Monsieur Hervé CLEN
Titre de l'affaire	Demande de condamnation au versement de la somme de 100 euros en réparation des préjudices subis à la suite de la fouille à nu du 13 mai 2023 sur un détenu incarcéré au centre de détention de Seysses.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
05)	DOSSIER N° 2401304	RAPPORTEUR: Monsieur Hervé CLEN
Titre de l'affaire	Demande de condamnation au versement de la somme de 100 euros en réparation des préjudices subis à la suite de la fouille à nu du 29 janvier 2023 sur un détenu incarcéré au centre de détention de Seysses.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
Arrêté le 16/02/2026		